



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Election municipale partielle complémentaire à MÉHERS les dimanches 31 janvier et 7 février 2021

Blois, le 21 décembre 2020

A la suite de démissions successives, les électeurs de la commune de MÉHERS sont convoqués le **dimanche 31 janvier 2021** pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de 8 conseillers municipaux. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 7 février 2021.

Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Elles seront reçues en **sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay**, selon le calendrier suivant :

#### Pour le 1<sup>er</sup> tour :

- du lundi 11 au mercredi 13 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- et le jeudi 14 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

#### Pour le 2<sup>e</sup> tour :

- le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- le mardi 2 février 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les déclarations de candidature seront rédigées sur un imprimé tenu à disposition en sous-préfecture, en mairie et sur le site Internet des services de l'État en Loir-et-Cher : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr> (Rubriques : Politiques publiques / Citoyenneté – Elections / Elections partielles / Imprimés dépôt de candidature).

Pour tout renseignement complémentaire, nous invitons les candidats à contacter la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay au 02.54.95.22.35 ou via l'adresse mail suivante : [pref-romorantin-accueil@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-romorantin-accueil@loir-et-cher.gouv.fr)

#### Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41